

Javier Suso López

LA CONCEPTION DE LA TRADUCTION EN FRANCE AU XVI^e SIÈCLE

1. Introduction.

Vouloir résumer quelle est l'idée de la traduction en France au XVI^e siècle, ou définir ce que ce terme représentait dans l'esprit des gens, est doublement risqué: d'un côté, en schématisant les tendances générales, on peut trop les simplifier; de l'autre, on oublie toujours les opinions de quelqu'un dont les opinions nous semblaient secondaires et sans relief, mais qui sont, pour d'autres, fondamentales.

Nous avons essayé ainsi, pour réduire cette part du risque, de montrer le mouvement des idées au cours du siècle au sujet de la traduction, leur genèse, et leur portée idéologique, à travers un rapide tour d'horizon des opinions manifestées à ce sujet par un certain nombre d'auteurs de traductions dans leurs préfaces.

Le premier constat est une nette séparation entre la première partie du XVI^e siècle, et la seconde partie: il s'est produit une fracture très forte vers le milieu du siècle qui fait basculer une conception de la **traduction** comme **libre**, *ad sensum*, jusque-là pratiquement exclusive, vers une conception de **traduction fidèle**, qui prédominera au cours de la seconde moitié du siècle. Ce sera dans la détermination de cette **notion de fidélité** qu'apparaîtra une réflexion complexe sur la traduction; ce qui permettra de surmonter la disjonction traduction libre-traduction littérale (ou *ad verbum*), qui était jusque-là la (fausse) manière de poser le problème de la traduction.

2. La *iusta via media* et la traduction *ad sensum*.

Paul Herbert Larwill a établi, dès 1934, que les tendances de la traduction dans les premiers temps de la Renaissance montrent une orientation vers la liberté du traducteur dans l'interprétation du sens par-delà les mots concrets, attitude qui ne faisait que continuer la conception médiévale de la *iusta via media*.⁽¹⁾ Ainsi, Raoul de Presles, dans sa version sur Saint Augustin, considère que son devoir de traduire consiste à ce «que je ensuive la vraye simple et clere sentence et le vray entendement sans ensuivre proprement les mots du texte». ⁽²⁾ Selon cette conception, il y aurait une brèche irréparable entre la phrase (avec ses valeurs de simplicité, clarté et véracité) et les mots simples, isolés, qui bloquent l'accès au sens et à la pensée de l'auteur. On n'a aucune difficulté à voir là la survivance d'un courant philosophique qui, à partir du *Cratyle* de Platon, soutenait, comme

Hermogène, une arbitrarité essentielle entre le *nomen* en tant que désignation d'une *substantia* particulière du monde, et cette réalité (*substantia*) en soi: les mots seraient ainsi des signes conventionnels, sujets à une évolution et une dégénérescence irréversibles. Cette conception allait de pair avec une approche linguistique monadiste: toutes les langues seraient issues d'un archétype primitif, un *Ur-Sprache* révélé aux hommes par Dieu; à la suite du drame de Babel, cet état primitif de la langue se serait perdu dans la multiplicité linguistique, la discontinuité entre les langues et leurs variations, qui seraient en somme les suites de la malédiction de Dieu.⁽³⁾

Donc, il était tout à fait justifié d'ajouter des *addenda* au texte, des locutions diverses et des paraphrases pour essayer d'expliquer ce que l'auteur avait voulu dire: les expositions et déclarations du traducteur recherchaient ainsi intentionnellement une reproduction de la cohérence de la pensée de l'auteur. Sont rares les traducteurs, pendant cette première période de la Renaissance, qui ne définissent pas leur rôle comme celui d'une transformation à faire, attitude qui prend donc assise sur ce schisme linguistique irréparable entre les mots et leur essence (ou signification). La traduction est ainsi conçue comme un acte de supplémentation.

Cette tendance reçut un appui décisif pour devenir quasi exclusive par l'action des «umanisti», ou professeurs de grammaire et de rhétorique. Si le cadre médiéval du *trivium* (grammaire, rhétorique et logique) et du *quadrivium* (arithmétique, musique, géométrie et astronomie) restait en place, en revanche, il existait une tendance vers l'abandon des vieilles pratiques scolaires basées sur des manuels de grammaire latine qui faisaient apprendre aux enfants les règles et usages de la langue latine par des formules versifiées insipides et atrocement compliquées: la découverte des écrits de Quintilien et d'Horace mirent en valeur l'exercice de la *prelectio*, où l'élève devait reprendre l'explication du maître sur le vocabulaire, la syntaxe, les allusions historiques ou mythologiques, l'enseignement moral... d'un fragment choisi; par là, ils redécouvrent l'exercice pédagogique de composition en rapport avec une traduction interlinguistique, en deux temps: dans un premier temps, une paraphrase littérale, mot à mot; ensuite, à un stade plus élevé de formation, une réplique rhétorique équivalente, basée sur l'art de l'oratoire. La traduction mot à mot était donc une phase dans la connaissance de la grammaire, qui avait une portée beaucoup plus générale qu'actuellement.⁽⁴⁾

La conception de la traduction *ad sensum* de la fin du XV^e siècle, accompagnée même de glossaires ou commentaires paraphrastiques, reste en pleine vigueur tout le long de la première moitié du XVI^e siècle en France; ainsi Geoffroy Tory qui appelle en plus à l'autorité d'Horace:

«Je n'y ai mué ne changé le Sens de l'histoire en faveur d'homme quelconque. Ma Traduction aussi ny est de mot a mot car ceust esté stille trop mesgre & sans grace aucune. Je scay selon Horace que, Nec verbo verbum curabit reddere fidus interpretes» (1529: Préface).

Ou Jean Lefèvre, dans sa préface au *Livret des Emblèmes* (Paris, C. Wechsel, 1536), qui admet l'impossibilité de rendre mot à mot «l'intégrité» des épigrammes latins d'Alciatus:

«Je confesse ja que je n'ay pas tousjours gardé l'integrité de chascun polistique ou epigramme en rendant parole pour parole: ains me suys contente suyvant la doctrine de Horace de exhiber l'argument d'iceulx».

La polémique entre les membres du Collège des Lecteurs Royaux, et les professeurs de la Sorbonne, s'inscrit à l'intérieur de cette même conception de la traduction. L'interdiction du Parlement de Paris -selon les vœux des théologiens de la Sorbonne-, adressée aux Lecteurs Royaux, «de ne lire, ne interpreter aucuns livres de la Sainte Escripiture en langue hebraicque» (in FELIBIEN: *Histoire de la Ville de Paris*, G. Desprez et J. Dessesartz, 1725, p. 682) concernait leur interprétation des textes sacrés, jugée erronée, mais n'était aucunement basée sur la défense d'une traduction plus ou moins littérale. Au contraire, même eux considéraient une hérésie la traduction littérale (*ut facieunt Iudaei*): pour pouvoir traduire les textes sacrés il fallait être possédé par la foi, interprétant de cette façon-là l'expression horacienne *fidus interpretes*:

«Car il ne suffit a bien interpreter, & traduire d'avoir la simple langue & interpretation en mots; mais il faut prendre, *sensum medullarum & mysticum, & non reddere verbum verbo, seu adhaerere cortici verborum ut faciunt Iudaei*» (in DU BOULAY 1673: *Historia universitatis parisiensis*, VI, Paris, Petrus de Bresche, p. 243).⁽⁵⁾

L'erreur des Lecteurs royaux consistait dans une violation de la foi sacrée, à travers une distorsion interprétative, une transgression textuelle puisqu'ils n'étaient pas possédés par la foi. Bien sûr, les Lecteurs Royaux n'acceptèrent pas cette injonction. Cette polémique nous montre que tous étaient d'accord pour considérer la traduction comme *ad sensum*; les théologiens de la Sorbonne voulaient seulement établir le droit à interpréter eux seuls les textes sacrés.

Le précepte d'Horace se retrouve encore sous cette interprétation dans de nombreux auteurs. Ainsi, le traducteur anonyme De Diego de San Pedro quand il affirme que «celuy qui court en ensuyvant le pas d'ung autre, a beaucoup plus de peine que tel qui court librement la ou il veult» (in NORTON 1984: 94); ou Jean des Gouttes: «Tout fidèle interprète ne rendra mot pour mot» (Epître dédicatoire, *Roland Furieux*. Paris, Guillaume le Bret, 1545); ou encore Thomas Sébillet, auteur d'un *Art poétique françoys* (1548):

«.. ne jure tant superstitieusement aux mots de ton auteur, que iceus delaissees pour retenir la sentence, tu ne serves de plus pres a la phrase et propriété de ta langue, qu'a la diction de l'estrangère» (éd. Félix Gaiffe, Paris, Droz, 1932).

Le *Traité sur La Maniere de bien traduire* d'Etienne Dolet (1540), le seul programme formel sur la théorie de la traduction de la Renaissance en France, reste attaché à cette conception de la traduction qui condamnait le mot à mot, ce que la 3^e règle reprend précisément: «il ne se fault asservir jusques a la que l'on rende mot pour mot»; la traduction mot à mot est un "deffault d'esprit", une servitude (DOLET 1540: 15-16).

Même si ces recommandations s'inscrivent chez E. Dolet dans un projet plus vaste qu'il préparait, *L'Orateur Françoys*, où la traduction était conçue comme un exercice pédagogique de connaissance de la grammaire, et faisait partie donc du développement d'aptitudes que l'orateur en formation devait acquérir dans son processus de formation et de mûrissement, il est sûr que la description de la traduction comme une acte décomposable en diverses unités subordonnées, les conditions préalables requises au traducteur, la notion du respect du «sens de l'auteur», le besoin d'exprimer «la grace et perfection de l'une et l'autre langue» constitueront des pôles de réflexion qui marquent le début d'un courant en faveur d'une traduction fidèle. Au cours du siècle et des auteurs, la notion de fidélité va se charger d'une telle profondeur et d'une telle richesse de nuances qu'il est intéressant de connaître même d'une perspective actuelle.

2. La notion de fidélité.

D'abord, traduction fidèle n'est pas traduction littérale, *ad verbum*. La défense du littéralisme part de la croyance dans la relation non arbitraire ou conventionnelle, mais essentielle entre les mots et les choses, entre la structure physique/phonétique du mot et de son référent ou sa signification; donc, que les noms mettent en évidence une qualité spéciale, cachée du designatum.⁽⁶⁾ Ainsi, Pierre Fabri affirme: «les parolles ou les substances sont quasi tout ung» (1521: 24).

Si les mots à l'origine étaient tous naturels, s'ils répondaient à l'essence des choses, il serait possible en outre de reconstruire cette langue originelle puisqu'il existait une tribu qui n'avait pas subi la malédiction de Babel, qui avait l'hébreu comme langue: on peut donc reconstituer la langue primitive, arriver à la connaissance des choses par les mots, restaurer l'harmonie primitive du monde, retourner à l'âge d'or de l'homme, à l'Arcadie perdue. Il suffirait de rechercher dans les langues actuelles, à travers les études philologiques et comparatives, par leur filiation avec le grec et l'hébreu, les restes de cette langue primitive. Cette idée, qui sous-tendait les conceptions des différents cercles cabbalistiques sur l'irréductibilité du mot, était largement partagée par de nombreux humanistes. Ainsi Jacques Bourgoing affirme:

«Et encore que par la mesme permission divine, l'orgueil eust engendré confusion en Babilone, & diversité de langues, & que la pureté de la premiere ayt esté alterée; toutesfois est a bon droit appellée la langue divine & mere, par laquelle Dieu a parlé & escrit, continuée es Hebreux & Juifs jusqu'a ce terme. De la vient que leurs maitres, Rabbins & Thalmudistes, recherchent tant les mots, leur origine, analogie, propriété, fondent sur eux & sur chascune lettre plusieurs excellences & mystères, & y establisent leur seule & grande doctrine Caballistique, que, peut estre trop superstitieusement. Mais par la donnent à entendre que la parole & les mots enseignants, les choses doivent contenir leurs vertuz & propriétés».⁽⁷⁾

Dans cette optique, la traduction littérale devient un acte de foi dans l'homme antérieur à Babel, un redressement de ce que Dieu avait confondu, une affirmation de l'homme face à Dieu et à l'histoire: le littéralisme devenait donc une hérésie.

La défense du littéralisme au XVI^e siècle restera donc, et pour cause, circonscrit à trois domaines: à la pratique scolaire,⁽⁸⁾ dans des traductions qui pouvaient l'exiger (comme les traductions des épigrammes ou des emblèmes); ou dans les cercles cabbalistiques juifs. C'est dans ces deux contextes qu'il faut intégrer les opinions en faveur d'une traduction littérale: ainsi, en 1544, Lazare de Baïf, dans sa préface à sa traduction d'Hecuba, d'Euripides, fait allusion à la légitimité pédagogique d'une traduction mot à mot: tous les jours, ses enfants lui apportaient une sélection de leurs lectures d'Euripides, «me la rendant mot à mot de Grec en Latin» (*La tragédie d'Euripides nommée Hecuba*. Paris, R. Estienne, 1550, p. 5).

Cependant, la diffusion certaine de cette conception de la langue,⁽⁹⁾ les dangers qu'encouraient les humanistes qui se risquaient dans la traduction de textes «sacrés» -il ne faut pas oublier qu'E. Dolet connut la prison, puis fut condamné au bûcher à Paris en 1546 pour avoir traduit un passage d'Axioque, ouvrage attribué à

Platon-, le développement du luthéranisme et du calvinisme, et donc aussi de l'Inquisition et de l'intolérance religieuse,⁽¹⁰⁾ et, finalement, nous l'avons déjà dit, les recommandations mêmes de Dolet, étaient en train de créer un état d'esprit nouveau dans la conception de la traduction.

L'évidence qu'un changement s'était produit vers le milieu du XVI^e siècle nous est rendue par la traduction du *Livret des Emblèmes* par Barthélémy Anneau, en 1549 (Lyon, G. Roville). Pourquoi entreprendre une traduction en français d'un livre latin déjà traduit, et depuis très peu de temps (treize ans)? Face à Jean Lefèvre qui avait défendu une traduction de l'"argument", B. Anneau va proposer un idéal littéral proche de la diction latine, et dépourvu de fantaisies lexicales et conceptuelles, «sans paraphrase extravagante, ou changement de sens & de parole» (p. 11). On pourrait penser, cependant, que cette nouvelle conception répond à la «brieveté requise des Emblèmes» et à la nécessité d'une relation entre la sentence et la figure icônique, et donc limitée à ce genre de traductions. Mais pourquoi répéter une traduction déjà faite, si ce n'est parce que B. Anneau n'acceptait pas la méthode que Jean Lefèvre avait suivie?

La réinterprétation des vers 133-134 de l'*Ars* d'Horace cités continuellement pour la défense de la traduction *ad verbum* démontre clairement le changement de tendance. C'est Jacques Peletier, dans son *Art Poétique* (1555), qui proposera une interprétation de ces vers totalement opposée à celle qui était en cours jusque-là:

«E ne me peu assez ebahir de ceus, qui pour blâmer la Traduction de mot a mot, se veulet eider de l'autorite d'Horace, quand il dit «*Nec verbum verbo curabis reddere, fidus interpretes*»: la ou certes Horace parle tout au contraire de leur instancion» (PELETIER 1555: 107).

La fidélité n'est pas non plus une recherche de l'authenticité morphologique et syntaxique, une proximité grammaticale entre les deux langues. Si on trouve des défenseurs de ce rapprochement, il faut voir là surtout une influence du rôle pédagogique que la traduction jouait dans l'apprentissage de la grammaire. Ainsi, Georges Lemenand dans sa Préface à *Le grant Vita Christi translate de latin en françoys* (Paris, Vérard, n.d., fin XV^e siècle) déclare: «le plus que je pourray selon la lectre procederay en translatant grammatiquement et riens du miens que je puy ne mectant», ou G. Tory, dans *La Table de Cebes... avec trente dialogues moraux de Lucien* (Paris, G. Tory, 1529) affirme: «Au plus pres qu'il m'a este possible je ay suyvi le vray texte sans y ajouter rien du miens ne sans avoir use ne abuse de palliction ne fard quelconque», c'est-à-dire, sans embellissement ni hermétisme rhétorique (fard, palliction), donc sans intervention personnelle du

traducteur, soit dans la forme soit dans le contenu à travers ses commentaires, pratique habituelle de l'exercice de traduction pédagogique.

La traduction fidèle est par contre et d'abord le **respect envers l'intention de l'auteur**, notion qu'on retrouve dans de nombreux écrits. B. Anneau, dans sa Préface à la traduction des *Métamorphoses* d'Ovide (1556) dit:

«Je donc ay traduit ... au plus proche & plus pres des appellations présentes, & des noms François, tant qu'il m'a esté possible par interpretation, composition, equipollence et usurpation» (1556: Préface)

À travers l'«equipollence» et l'«usurpation», B. Anneau décrit

«the modulation from active contention to passive balance (...), the latter retaining from its dialectic origins the notion of equivalence in power and signification, the balancing of propositions» (NORTON 1984: 113-114),

donc un équilibre entre ce qui a agi (le traducteur et la traduction) et ce sur quoi on a agi (le texte, l'auteur original).

Les remarques contenues dans *l'Art Poétique* de Jacques Peletier nous intéressent aussi pour d'autres raisons: une traduction fidèle doit d'abord «approch[er] toujours le plus pres qu'il seroet possible de l'auteur auquel il et suget» (1555: 110, 111), notion qui s'inscrit dans la lignée décrite par B. Anneau. Mais aussi, elles contiennent d'abord un appel en faveur d'un développement des études philologiques pour résoudre les difficultés des textes. Il entreprend donc quelque chose de plus que de réviser une erreur d'interprétation: démontrer que la philologie et la traduction vont de pair, puisque le traducteur doit posséder et dominer toutes les composantes expressives des deux langues, sémantiques, syntaxiques et stylistiques. Et pour cela il fallait avant tout développer les ressources langagières du français, ce à quoi il s'appliquait en continuateur de l'oeuvre initiée par E. Dolet.

Finalement, dans sa **condamnation de la traduction mot à mot**: «les traductions de mot a mot n'ont pas de grace: non qu'eles soet contre la loe de Traduction: mes seulement pour reson que deus langues ne sont jamais uniformes en frases», il évoque, à travers le mot "grâce", un défaut à éviter: le manque de style, la platitude dans le texte traduit.

La notion de **fidélité** va s'appliquer aussi en effet à **l'expression**, au **style** du **texte**. Loin des excès de certaines pratiques scolaires ou poétiques, où l'alambiquement de l'expression, la quantité des figures ou des tropes avait remplacé l'originalité et

la richesse, Jacques Gohorry, dans sa Préface à la traduction du premier livre de Tite Live *Decades* (Paris, Arnould l'Angelier, 1548), affirme qu'il a respecté l'intégrité du texte, ainsi que «la bonne couleur de la diction de Tite Live», et que «me suis efforcé de suivre de plus pres qu'il m'a este possible, estimant telle majeste de dire n'estre a violer ne souiller par addition ou diminution venant du mien». La traduction n'est donc pas une question d'invention, où l'on introduit «autant de figures, fleurs & ornements de langage qu'ils voyent», mais un acte de substitution, où la subjectivité ou la supplémentation n'ont place, et où le traducteur est limité dans ses choix expressifs, puisque «là ou l'on dit ce que l'on veut, & icy ce que l'on peut».

Henri Estienne va s'attaquer aussi à ce culte excessif de l'expression, mis en vogue par les rhétoriciens dans leur vénération de Cicéron. Il réinterprète tout d'abord les vers d'Horace par leur mise en contexte, par la prise en charge des caractères environnants. Dans sa *Diatribae* (1575, Paris, Henri Estienne), il s'en prend à ces traducteurs qui, tout en défendant la traduction *ad sensum*, avaient traduit les vers d'Horace sans avoir égard au contexte où ils sont placés. Ce n'est pas de la traduction dont parle Horace, mais de l'imitation, de ce que le poète doit faire quand il veut reprendre personnellement (*privati*) un sujet traditionnel (*publica materia*): l'imitation (et non la traduction) ne consiste donc pas à rendre mot par mot le texte imité.

Dans des ouvrages postérieurs, la trilogie: *De latinitate falso suspecta*, 1576, *Pseudo-Cicero*, 1577, et *Nizoliodidascalus*, 1578, H. Estienne va attaquer durement la vogue des figures et des tropes comme indicateur de valeur poétique, et va essayer de démontrer la réciprocité entre le latin et le français dans les différents aspects de la grammaire, et il montre comment certaines expressions sont non équivalentes par la variation des contextes, ou par l'évolution historique du sens (restriction ou bien extension). L'analyse sémantique est donc à mettre en parallèle avec le besoin du développement des études philologiques qu'avait défendu Jacques Peletier.

C'est la **notion de truchement** qui indique le mieux la nouvelle conception de la traduction fidèle, en y intégrant ces nouveaux aperçus ou intuitions. Certains traducteurs, tels que Denis Sauvage, Laurent de la Gravière (1554), ou Filbert Bretin (1583) avaient déjà utilisé le mot truchement pour dénommer leur activité de traduction. La notion de truchement nous est éclairée par Pierre Ramus, auteur d'une proposition de réforme de l'orthographe similiaire en objectifs à celle de Louis Meigret, quand il rapporte que l'écriture est «une messagère et truchemante de la voix»; donc qu'il existe une relation obligatoire, vivante de l'une vers l'autre.

Cependant, c'est François de Fougerolles qui transmettra cette notion avec une étonnante clarté en comparant le traducteur à un ambassadeur: «il faut que

l'interprète exprime facilement l'âme de l'auteur sans rien changer, diminuer ou ajouter au sens». Le respect de l'esprit de l'auteur doit s'accompagner d'un respect du texte:

«car il faut changer les paroles d'une langue en l'autre de mot à mot s'il est possible, ou si cela ne se peut faire, user de paraphrase en augmentant le nombre des dictions» (1597: Préface).

Et cette possibilité ne dépend pas seulement des limites grammaticales (au sens large) de la langue, mais des implications de l'environnement ou des personnes à qui est adressé le message. Il imagine en effet que si les ambassadeurs envoyés par Agamemnon à Achille avaient été Suisses, leur fonction de médiation, ou d'arbitre entre les deux parties aurait déterminé une série de choix linguistiques en fonction de leur jugement de l'interprétation de leur message par le «destinataire».

La notion de truchement résume ainsi presque parfaitement la **multidimensionnalité de la notion de la traduction fidèle**: la traducteur doit d'abord être une personne neutre, loyale envers le texte qu'il traduit, et doit donc montrer du respect envers l'intention de l'auteur, sans qu'il puisse rien ajouter, soustraire ou changer. Il est un médiateur entre deux pôles, qu'il doit équilibrer, rendant possible la correcte interprétation du message par celui à qui il est dirigé. Mais aussi, F. de Fougerolles indique que le traducteur devra suivre les règles du «bien dire»: on retrouve là une recentration du recours à la rhétorique, puisqu'«on ne doit pas seulement écrire pour parler, mais aussi pour bien dire». Le maintien de la grâce du texte original, ou de sa «couleur» comme disait Jacques Gohorry, complètent le tour d'horizon de cette notion de fidélité. Notion donc à la fois complexe et extrêmement difficile à cerner, tout comme la langue: le développement des études linguistiques («philologiques») était ainsi ressenti comme un point de départ obligatoire.

Références bibliographiques

Anneau B. (1556): *Les Métamorphoses d'Ovide*. Lyon, G. Roville.

Dolet E. (1540): *La Maniere de bien traduire d'une langue en autre*. Réimp. Paris, Techener, 1830.

Estienne H. (1575): *Diatribae*. Paris, H. Estienne.

Fabri P. (1521): *Le vrai et grand art de Pleine Rhétorique*. Rouen, Cagniard, A. Héron éd. 1889.

Fougerolles F. de (1597): *Le théâtre de la nature universelle*. Lyon, Jean Pillehotte.

Larwill P.H. (1934): *La théorie de la traduction au début de la Renaissance (d'après les traductions imprimées en France entre 1477 et 1527)*. Munich, Wolf.

Norton G.P. (1984): *The ideology and language of translation*. Genève, Droz.

Peletier J. (1555): *Art Poétique*. Paris, Belles Lettres, André Boulanguer éd, 1930).

Steiner G. (1975): *After Babel: Aspects of Language and Translation*. London, Oxford Univ. Press.

Tory G. (1529): *Summaire de chroniques*. Paris, G. Tory.

Notes

1. Tradition que les premiers humanistes italiens, Manetti, Salutati, ou Bruni ne feront que reprendre et transmettre au reste de l'Europe -Le *Comento de Eusebio* de Alfonso de Madrigal, 1512, par exemple-, voir NORTON 1984: 25-54). Cette conception était opposée à une traduction littérale extrême: "*Ad verbum interpretatio est ubi verbum verbo redditur. Ad sensum vero ubi verbis tropisque dicendi omissis sententia tantum modo servatur*" (où il faut suivre le sens des phrases -*sententia*- et où on peut omettre des mots et des figures de style -*tropis* (Manetti, *De interpretatione recta*, in NORTON 1984: 50).
2. Raoul de Presles (1486): *Les dix premières livres de monseigneur Saint Augustin de la cité de Dieu*. Préface. Abbeville, Jehan du Pré et Pierre Gérard.
3. George Steiner (1975: 73-74) remarque précisément que les philosophies du langage au XVI^e siècle reposent sur cette dichotomie entre une approche monadiste du langage et une conception universaliste.
4. Ainsi l'auteur anonyme d'*Exercitium Grammaticale...* décrit la grammaire comme la pratique d'une écriture correcte (*recte scribere*), une compréhension correcte (*recte intelligere*) et une composition correcte (*recte componere*). De même Josse Bade (Badius Ascensius) définit la grammaire de façon similaire: "Est ars recte loquendi, recte scribendi & recte interpretandi ac censendi". Les humanistes des XV^e et XVI^e siècles, développant les propositions pédagogiques

des studieux arrivés en Italie avant et surtout après la chute de Byzance, baseront leur méthode d'apprentissage de la langue latine dans l'appréhension du système grammatical des deux langues, de façon comparative, par l'association entre la morphologie et le sens (l'analyse philologique), la fonction et la traduction. C'était là toutefois une première étape (la *conversio*, cf. Chrysoloras, ou l'*interpretatio*, cf. Alfonso de Madrigal), à laquelle suivait la *propietas*, ou l'*expositio*, qui cherchaient plus amplement l'adaptation, grâce aux moyens de la rhétorique, du texte de base dans la langue, la culture et le temps de la langue cible. De nombreux humanistes composèrent des grammaires dans ce but, ainsi Erasme: *De duplici copia verborum ac rerum*, 1512; Robert Estienne: *La maniere de tourner en langue française les verbes*, 1528; ou encore Jean Lefèvre d'Étaples: *Grammatographia*, 1529.

5. Cette croyance en la foi agissante explique l'énorme popularité que connut dans ces siècles la légende des Soixante-Dix traducteurs, rassemblés par Ptolomé II en Alexandrie pour entreprendre une traduction, de l'hébreu au grec, de l'Ancien Testament: au bout de leur réclusion, et n'ayant eu aucun contact entre eux, toutes les traductions coïncidaient.

6. Cette tendance cratyliste sera soutenue par les néoplatoniciens Plotin et Priscian, ainsi que par la Patristique: les ambiguïtés des paraboles du Christ, la prévention de Saint Jérôme, que Pierre Fabri reprend: "es parolles n'est pas l'évangile, mais au sens, et soubz l'escorche est la moelle" (Pierre Fabri 1521: 12). Fabri oppose aussi le "*loquendum ut plures*" au "*sapiendum ut pauci*": seuls les initiés dans la rhétorique ont science "pour appropier les termes a la chose selon son propre significat" (1521: 23).

7. *De origine usu et ratione vulgarium vocum linguae Gallicae, Italicae, & Hispanicae libri primi sive A, Centuria una*. Paris, Steph. Prevosteau, 1583. Quoique, de nos jours, ces idées nous semblent ridicules, il faut dire que la cabbale jouissait d'une grande influence parmi les humanistes: dans cet effort pour chercher la filiation des langues, Lefèvre d'Étaples soutiendra que le français dérive du grec; la réforme orthographique entreprise par les humanistes, globalement, s'est soldée par une addition de lettres (consonnes pour la plupart) qui restituaient étymologiquement l'origine du mot, considérant que l'évolution linguistique était à combattre. Le retour à une prononciation latine plus fidèle, courant qui s'exercera aussi sur le français, la fixation du français en grammaires, les latinismes préférés aux mots vernaculaires, la limitation dans la création lexicale dans la langue vernaculaire, etc. répondaient à cette même conception de la langue.

8. De là vient l'usage d'une traduction intercalée de deux langues, ligne par ligne (Marthurin Cordier par exemple réalisa une traduction littérale de Cicéron, sous

cette forme), usage qui a été repris abondamment, jusqu'au XX^e siècle, dans l'enseignement des langues.

9. Louis Meigret partageait cette opinion: sa tentative de réforme orthographique de la langue française partait de l'idée selon laquelle "Les lettres ne sont qu'images de voix... Et fault entendre que les simples voix ont esté anciennement appelées Elemens à la semblance de ceux du monde" (*Traité touchant le commun usage de l'écriture françoise*. Paris, Jehan Longis & Vincent Sertenas, 1542, sig. Aiii v.). Son oeuvre s'inscrit par là dans la défense d'un retour à l'intégrité primitive du langage, perdue à cause des additions étranges, de type orthographique ou grammatical.

10. Ceux qui restent attachés à l'Eglise Catholique admettront l'interdiction de traduire des textes sacrés, ainsi Richard le Blanc dit: "aussi plusieurs, neantmoinz qu'ils entendent la diction latine, ne peuvent remporter le sens & intelligence des Ecriptures sans l'interpretation des savants" (Préface à *Les Quatre Livres des Georgiques de Virgile*, Paris, Charles l'Angelier, 1554).

"Conception de la traduction pendant la Renaissance en France", en F. Lafarga, A. Ribas & M. Tricás eds., *La traducción: metodología, historia, literatura. Ámbito hispano-francés*, Barcelona, PPU, 1995, 115-122.

(Source : http://www.ugr.es/~jsuso/Publications/TRADXVI.htm#N_1_)